

« Anges des eaux vives » multiplie les opérations et les partenariats

Solidarité. L'association vient de participer, à hauteur de 35 %, à l'achat d'un fauteuil roulant adapté pour la petite Angeline. Son nouveau défi : parrainer le petit Maxence.

Cette toute jeune association se donne les moyens d'améliorer les conditions de vie et l'intégration des enfants souffrant d'un handicap. Par des actions et l'organisation d'événements, elle collecte des fonds pour financer l'acquisition de matériel d'aide à la mobilité, de faciliter l'intégration dans la vie quotidienne des enfants souffrant d'un handicap.

Cette année, le parrainage était consacré à Angeline, petite fille de cinq ans, partiellement paralysée des jambes, qui a subi dès sa naissance une opération du cœur puis une

hémorragie cérébrale est venue compliquer les choses.

■ Des actions

Le « Festi'anges » rassemble, pour une soirée, une brochette d'artistes. Une seule devise pour l'association : essayer d'investir 10 % par action. Cette année, le « Festi'anges » a rapporté 2 909 euros net, moins les frais soit un total de 2 719 euros. Les bénévoles se démenent pour obtenir le maximum des partenaires.

■ L'opération marmottes

L'association offre ses services pour les périodes des fêtes pour plier les paquets cadeaux. « C'est une opération assez prometteuse mais c'est surtout l'occasion de parler de notre association et de la faire connaître », explique le président M. Janisset.

Cette opération rapporte 1 131 € pour 6 jours de travail.



■ L'association « On roule pour » s'est associée au parrainage d'Angeline pour remettre le chèque aux parents et à Angeline. Photo Murielle Peyre

■ L'envol des Anges

Un lâcher de ballons s'est produit le 15 septembre dernier. En réponse, un ballon de l'envol a été retrouvé dans les Hautes-Alpes à 2 200 m d'altitude sur le Mont Ceuze.

■ L'association « On roule pour »

Une bande de copains qui avale les kilomètres à vélo pour la bonne cause et qui vendent leurs kilomètres

parcourus. Les bénéficiaires sont ensuite entièrement reversés. Cela va d'ailleurs être le cas pour Angeline. L'association « Anges des eaux vives » vient de remettre un chèque de 6 500 € aux cyclistes. Soit 35 % de la somme prévue pour un fauteuil roulant adapté à Angeline. « Nous sommes très heureux de participer aussi massivement à l'achat de ce matériel. C'est encourageant et

désormais nous allons parrainer le jeune Maxence », explique le président Jean-Pierre Janisset. Maintenant, les cyclistes au grand cœur vont parcourir quelques centaines de kilomètres jusqu'au mont Ventoux. Sur leur passage, ils récolteront différents dons qui leur permettront, à leur arrivée, de remettre la somme totale à la famille de la petite Angeline. ■

Pratique

Pour adhérer et faire des dons

Anges des eaux vives
Président Jean-Pierre Janisset
Contact : 06 81 63 59 69
Angesdeseauxvives42@gmail.com

Site internet : <http://www.angesdeseauxvives.org>